université de BORDEAUX

Faculté de droit et science politique

Procès-verbal

Conseil de la Faculté de droit et science politique – Conseil plénier

Date : **Lundi 14 septembre 2026** « Conseil hybride »
Rédactrice : Sibylle COURTEL

38 membres en exercice : 19 présents, 8 représentés
20 membres de droit et invités : 3 présents

Présents : M. Arno ABERGEL, Mme Élisa BARON, M. Mattéo BARTOLUCCI, Mme Mathilde BRIARD, Mme Adeline GOUTTENOIRE, Mme Carolina CERDA-GUZMAN, Mme Camille CHASLE, M. Jérôme DELAS, M. Anthony DUPLAN, M. Régis FRENZEL, Mme Barbara FRELETEAU, Mme Laetitia GUERLAIN, Mme Romane INGELS, M. Gwenaël LAMARQUE, Mme Charlotte LE BARBEY, M. Jérôme PORTA, Mme Stéphanie ROUSSEL, M. Charles-Édouard SÉNAC, M. Justin VILLABA

Étaient représentés : Mme Sara AOUISS, M. Sébastien ARTAUD, Mme Charlotte CLAVERIE-ROUSSET, M. Guillaume DROUOT, Mme Souad LOULIDI, M. Jeremy NEVEU, M. Sébastien TOURNAUX, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE

Membres de droit et invités présents : Mme Marie-Christine GUILLEMET, Mme Nathalie COULOMBEL, Mme Béatrice POLDER

Étaient excusés : Mme Jasmine BRIAND, M. Pascal COMBEAU, M. Elliot SIMORRE, Mme Bérengère VALLÉE

L'ordre du jour :
Mme Élisa BARON, vice-doyenne de la Faculté de droit et science politique, ouvre la séance à 15h03.

1. Approbation du procès-verbal

Mme BARON soumet au vote l'approbation du procès-verbal de la séance du 6 juillet 2026.

- **Le procès-verbal de la séance du Conseil du 6 juillet 2026 est approuvé à l'unanimité.**

2. Direction des études: point sur les missions, bilan de l'année 2025-2026 et projets à venir

La parole est à M. Max MAURIN, directeur de la DIRET :

Un rappel est effectué sur les missions de la direction des études, définies par la délibération du conseil d'administration de juillet 2025, qui consistent à accompagner et suivre les étudiants vers la réussite,

en intégrant notamment les dimensions académiques, d'orientation et d'intégration, ainsi que la prise en compte de leur environnement d'études.

Les principales actions portent sur l'accueil des nouveaux étudiants, le tutorat, le continuum d'orientation en lien avec le rectorat, les actions en direction du secondaire (salon de l'étudiant, conférences, journées portes ouvertes et journées d'immersion), ainsi que le développement de l'espace réussite et des permanences des directeurs des études. La direction des études s'appuie sur un écosystème associant les directeurs des études, les services et les départements transverses. Chaque faculté conserve une organisation adaptée à ses spécificités.
Des fiches de mission ont été élaborées afin de préciser le rôle des directeurs des études et d'articuler leurs missions collectives et individuelles.

Enfin, une réflexion est engagée sur l'amélioration du classement Parcoursup à partir de l'analyse des bulletins de lycée. Les premiers travaux mettent notamment en évidence une corrélation entre l'absentéisme au lycée et la réussite en L1. L'objectif est d'identifier, sur une base scientifiquement fondée, les facteurs les plus significatifs afin de mieux éclairer le classement des candidatures.

M. Maurin indique rester disponible pour poursuivre les échanges avec les Facultés sur ces différents sujets.

3. Modification de maquette

Un paragraphe est ajouté aux documents relatifs au DU Droit, société et religion, à la demande du ministère de l'Intérieur qui contribue au financement de ce diplôme. Cette modification vise à formaliser une modalité d'enseignement déjà en vigueur: les étudiants doivent suivre l'intégralité des enseignements, en présentiel pour ceux résidant en Gironde et à distance pour ceux résidant dans les autres départements. Les enseignements à distance sont dispensés en visioconférence, en direct et sans enregistrement. Il est précisé que cette modification ne change donc pas les modalités de fonctionnement existantes, mais vise à les formaliser dans les documents du DU.

- **La modification de la maquette du DU Droit, société et religion est approuvée à l'unanimité.**

4. Informations sur la rentrée 2026-2027

Les effectifs étudiants sont en hausse par rapport à l'année précédente, notamment sur le site de Pessac, tandis qu'ils restent globalement stables à Périgueux et progressent plus légèrement à Agen. En L1 droit, la baisse d'environ 100 étudiants correspond à la diminution des capacités d'accueil décidée l'année précédente; elle s'accompagne d'une amélioration du taux de réussite et d'une diminution du nombre de redoublants.

Il est également précisé que, cette année, les capacités d'accueil via Parcoursup ont été strictement respectées, sans inscription hors Parcoursup, hors situations très particulières. En L2 et L3, les effectifs augmentent en raison notamment de l'arrivée d'étudiants issus d'autres établissements, via la plateforme eCandidat, aucune capacité d'accueil n'existant. Cette situation entraîne des difficultés d'accueil, tant en amphithéâtre qu'en travaux dirigés. Des capacités d'accueil de sécurité ont ainsi été votées pour la prochaine année afin de mieux maîtriser les effectifs.

Les licences professionnelles connaissent également une hausse des effectifs, notamment du fait de l'ouverture de deux nouvelles formations: la licence professionnelle "Mandataire de justice" et la licence professionnelle "Métiers du notariat", en partenariat avec le CNED.

Les effectifs de Master 1 sont globalement stables, ceux de Master 2 en légère hausse. Les données relatives aux DU et à l'IEJ ne sont pas encore consolidées, les inscriptions étant toujours en cours.

Concernant les taux de réussite, la L1 droit atteint un peu plus de 41%, contre 39% l'année précédente, et la L2 62,5%, contre 61,3%. En L3, les taux varient selon les parcours mais restent globalement élevés, avec une tendance à la hausse ou à la stabilisation. Ces résultats sont considérés comme encourageants.

5. Convention

Une mise à jour de la convention de collaboration entre l'association La Cordée et l'Université de Bordeaux est présentée, concernant notamment la prépa talents du service public de l'Université de Bordeaux. Il est précisé que les obligations prévues par la convention ont déjà été respectées au titre de l'année 2025-2026. L'accord est sollicité sur le caractère rétroactif de la convention.

- **La convention de collaboration entre l'association La Cordée et l'Université de Bordeaux est présentée, concernant notamment la prépa talents du service public de l'Université de Bordeaux, est adoptée à l'unanimité.**

6. Demandes de subvention

Sur le budget master

• Association du Master 2 culture juridique : dans le cadre de l'organisation de la cérémonie de remise des diplômes programmée le 25 septembre 2026. Le montant demandé est de 350€. Financé uniquement sur le budget du master à hauteur de 200€ sous réserve de l'acceptation du directeur du master.

- **La demande de participation financière de l'association du Master 2 culture juridique est approuvée à l'unanimité.**

L'ordre du jour étant épuisé, Mme BARON clôt la séance à 16h12.